



## CGT DDT HAUTE GARONNE

Monsieur le Directeur

Stanislas Guérini, ministre de la transformation de la fonction publique (tout un programme...) nous a diffusé une vidéo accompagnée d'un diaporama pour expliquer les "bienfaits" du projet de réforme des retraites.

Chacune et chacun des collègues pourra apprécier l'objectif affiché, à savoir un accompagnement pédagogique. Comme si nous étions trop c... pour comprendre le projet et faire nos propres analyses et simulations.

On doit aussi rappeler à toutes fins utiles que si notre statut nous impose l'obligation de réserve, la contre partie est qu'il nous garantit également l'indépendance par rapport au pouvoir politique.... donc ce type de message est très limite.....

Sur le contenu, le pompon est atteint avec l'exemple donné dans le diaporama. On nous explique qu'actuellement, "*la limite d'âge d'Éric, agent territorial est de 67 ans.*

*Ne remplissant aucune des conditions dérogatoires requises, Éric devait cesser son activité le jour de ses 67 ans, alors qu'à titre personnel il souhaitait rester en fonction.*

*Avec la réforme, Éric pourra, avec l'accord de son employeur, poursuivre son activité jusqu'à l'âge de 70 ans."*

**Effectivement, c'est plus clair! En fait, le projet de réforme est fait pour celles et ceux qui n'ont pas envie de prendre la retraite !!**

**Merci monsieur le Ministre pour la pédagogie, mais on avait un peu compris !!!**

**Merci, Monsieur le Ministre, pour votre clarté et sincérité sur les objectifs réels de ce projet injustifié économiquement , d'une violence inouïe sur le plan humain !! D'autant plus violent quand les milliardaires se gavent d'argent public (notre argent) et que ce projet vise avant tout, à leur permettre de continuer de nous voler !!**

Monsieur le Directeur

Au nom de la CGT j'ai l'honneur de vous demander de faire remonter à Monsieur Guérini et à nos ministres de tutelle, que les agents de la DDT 31 revendiquent :

- le retrait de ce projet mortifère,

- le retour à la retraite à 60 ans à taux plein pour toute le monde et à 55 ans pour les travaux pénibles.

- une augmentation de leurs salaires sur la base du SMIC à 2000 euros bruts, et le déblocage des déroulements de carrières.

Sur ce dernier point du blocage des carrières, les collègues de la DDT 31 ont été particulièrement maltraités sur les promotions 2023 et la CGT vous renouvelle son profond sentiment de colère.

La CGT avec les autres organisations syndicales œuvrera dans les jours prochains, à ce que le mouvement de grève et de manifestation grandisse contre cette atteinte à la démocratie et à la dignité humaine que constitue ce projet.

Dans l'attente des suites que vous donnerez, veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute Considération

Le Secrétaire Général

JF Tortajada